



Collectif pour une loi sur
l'élimination de la pauvreté
C.P. 1352 Terminus
Québec, G1K 7E5

Téléphone : 418-525-0040
Télécopieur : 418-525-0740
Courriel : pauvrete@clic.net
Site WEB :

[http://www.clic.net/
~pauvrete](http://www.clic.net/~pauvrete)

Nos bureaux sont situés au
165, de Carillon
dans la Basse-Ville de Québec

Les brèves :

- ✓ Il y a toujours une pile de pétitions à saisir sur le bureau de France : on vient de passer le cap des 137 000 signatures.
- ✓ Les appuis d'organismes continuent d'arriver. On en est à 645. Parmi les plus récents, toute une série nous arrive de Val d'Or dont un premier appui d'un conseil de bande, celui du Conseil de bande Kitcisakik de Val d'Or.
- ✓ Nous avons également en main l'avis de motion voté par la Ville de Québec.
- ✓ Une autre série d'appuis nous arrive de la Mauricie, dont celui de Centraide Mauricie et celui de la MRC de Franche ville.
- ✓ Il y a une copie au Collectif et une au CPMO, à Montréal, des images vidéo du 9 décembre.
- ✓ Dernière heure, la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) vient de voter son appui.

La soupe au caillou

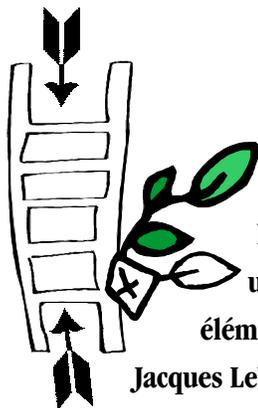
Des nouvelles du Collectif pour une loi
sur l'élimination de la pauvreté

1 février 2000

Numéro 14

Par l'équipe du Collectif

L'imagination à l'ouvrage !



Bonjour tout le monde ! Nous sommes en pleine tournée téléphonique auprès des relayeurEs dans chaque région et votre imagination nous étonne. À Longueuil, on présente la proposition du Collectif à partir de trois objets, la corde à linge, l'escabeau et la clef. Les gens de Rimouski, eux, ont fait un outil visuel pour expliquer les objectifs de la loi avec des éléments qui s'ajoutent à mesure et une échelle qui se comprime.

Jacques Lebel à Sherbrooke a trouvé un moyen pour faciliter le travail de référendum sur les idées principales de la Proposition. Il s'agit d'inviter les gens à noter à mesure sur une copie du formulaire leur accord oui ou non à chaque idée à mesure qu'elle est expliquée. Une fois que c'est fait, il suffit de vérifier où il y a des non ou des remarques et de ne débattre que ces points. Christina et Vivian l'ont essayé lors d'une session dans Lotbinière et ça fonctionne très bien.

Elles ont aussi essayé avec succès un petit jeu de rôle où on se met dans la peau des membres du Conseil pour l'élimination de la pauvreté pour expliquer les objectifs de la loi et dans celle des membres du Conseil des ministres pour expliquer le programme, les plans d'action et le fonctionnement de la loi. Quand tout à coup dans un groupe, on devient la Ministre des Finances ou celle de la Santé, on dirait que les oreilles nous dressent et que les enjeux de ce qui est proposé se placent et se concrétisent : avec une telle loi, il va falloir faire ceci, cela et pas ça!

Autres nouvelles des régions

Au Saguenay Lac-Jean, il a été décidé de faire cinq sessions parlementaires en février. Une conférence de presse a eu lieu hier pour annoncer ce mois parlementaire. En projet également, un napperon qui sera diffusé dans les restaurants de mars à mai. Vous pouvez contacter Lise Filteau au (418) 549-2754 pour en savoir plus long ou éventuellement pour obtenir le montage une fois qu'il sera fait.

Dans le Bas St-Laurent, une trentaine de personnes s'est réunie le 20 janvier pour s'approprier la Proposition. Elles feront d'abord des animations à petite échelle dans les groupes puis une session publique et médiatisée à la fin de février. Dans le KRTB, il y aura au moins deux sessions, une à Rivière-du-Loup et l'autre en milieu rural, à St-Hubert.

Bientôt un calendrier !

Plusieurs nous demandent un calendrier des activités à venir dans les régions. Nous y travaillons avec vous. En attendant voici quelques dates connues. **APPELEZ-NOUS POUR NOUS TENIR AU COURANT!** Des sessions ont déjà eu lieu à Rouyn, à St-Appollinaire, à Longueuil et St-Jean sur Richelieu, à Granby, au FRAPRU

30 janvier : Kiosque et information sur la Proposition du Collectif lors de l'Agora jeunesse tenu à Longueuil en vue du Sommet de la jeunesse.

1 février : Session à St-Félicien.

1-2 février : Kiosque à l'UQAM.

3 février : Formation de multiplicateurs à Ste-Adèle.

5 février : Session avec Solidarité Quart Monde à Sherbrooke.

8 février : Session à Alma.

10 février : Session à Jonquière et session du CAPMO à Québec.

12 février : Session au Carrefour Marguerite-Bourgeoys à Montréal.

15 février : Session dans le quartier Villeray à Montréal.

16 février : Session à Longueuil.

20 février : Soirée d'information à Granby.

21 février : Session à Sherbrooke à l'initiative de la table de pastorale sociale.

22 février : Session à la Baie.

24 février : À Trois-Rivières, commission parlementaire populaire et session à St-Henri de Lévis.

26 février : Session du CPMO à Montréal.

29 février : Session à Chicoutimi, à Plessisville, à Sept-îles et à Trois-Rivières.

1 mars : Session du CPMO à Montréal et présentation à Laval.

7 mars : Session dans le quartier Ahuntsic, à Montréal.

15 mars : Session dans le quartier Hochelaga Maisonneuve à Montréal.

Activités en préparation à Québec, Sorel, St-Hyacinthe, Drummondville, Victoriaville etc.

Des changements dans l'équipe du Collectif

Au stade où en est l'évolution du projet, le Collectif est amené à réorganiser l'équipe de travail et à revoir les tâches. Dans ce contexte, Jacynthe Fortin, que plusieurs d'entre vous avez connue par son travail de contacts avec le réseau, nous quitte. Le Collectif la remercie chaleureusement pour le travail accompli au cours de la dernière année et lui souhaite bonne chance dans ses projets. Il verra prochainement à compléter l'équipe. Christina Alcantara nous revient bien reposée d'un séjour d'un mois dans son pays natal, le Brésil. Elle va mettre son énergie principalement au support à l'animation et à la suite du travail sur le contenu de la loi. Claude Goulet, qui vous saisit et fait le suivi sur le site web, et elle, assumeront aussi des tâches de communication avec vous, notamment les tournées téléphoniques. France Mongeon est au poste pour recevoir vos appels et répondre à vos demandes courantes. Nicolas Rodrigue fait présentement un stage de troisième année en service social avec nous. Nous lui avons confié comme tâche le développement du réseau d'appuis du côté des jeunes. Avec le Sommet de la jeunesse en vue, il ne devrait pas chômer. Vivian Labrie, quant à elle, va assumer pour le Collectif la coordination générale des travaux de l'équipe et des comités, avec une attention spéciale pour assurer le suivi du travail politique et du travail sur le contenu de la Proposition. Elle va accepter certaines tâches d'animation dans la mesure de ses disponibilités.



Questions et réponses

Nous poursuivons cette rubrique de réponses à vos questions.

Q. Est-ce faisable une loi sur l'élimination de la pauvreté ?

Réponse : C'est plus que faisable et c'est loin d'être fait. Cette question revient beaucoup ces temps-ci. Les gens semblent assez d'accord avec la Proposition comme telle, mais veulent voir si elle se peut. Dans sa rédaction, une grande attention a été mise à tenir compte à la fois de la consultation et des contraintes propres à une loi québécoise. Dans sa facture actuelle, cette proposition de loi est possible, plausible et dans nos moyens. Seulement elle suppose des choix de société qui doivent être appuyés massivement par une population pour pouvoir être réalisés. Le problème en est un de volonté politique. Il va falloir convaincre que cette proposition est nécessaire, pertinente et voulue. D'où l'importance que nous accordons au processus de citoyenneté qui l'accompagne, à la signature des pétitions, aux appuis. À partir du moment où la Proposition est clarifiée au plan des valeurs et du réalisme des moyens, une partie de la réponse est dans le rapport de force.

Q. Allez-vous déposer le projet de loi au mois de mai à l'Assemblée nationale ?

Réponse : Un projet de loi doit être déposé par unE éluE. Nous n'en sommes pas là. En mai, nous aurons terminé notre partie d'échéancier avec un texte public et adopté. Ce que nous visons pour le mois de mai, c'est de tenir un événement public à Québec qui va signifier au gouvernement et à l'Assemblée nationale que nous voulons une loi pour éliminer la pauvreté, que nous avons une proposition précise et adoptée au terme d'un impressionnant processus citoyen à leur présenter. Nous voulons aussi présenter cette proposition de loi aux trois caucus des partis siégeant à l'Assemblée nationale en lien avec cet événement public. Ensuite commencera une nouvelle étape où il faudra convaincre peu à peu le gouvernement et les membres de l'Assemblée nationale de la pertinence de cette loi, ceci jusqu'à ce que les conditions soient réunies pour qu'elle soit présentée en bonne et due forme. Comme il a été écrit sur un outil lors de la consultation : «ce qu'on veut, c'est qu'elle passe». C'est dans ce sens-là que le Collectif va travailler.